



Commune  
de  
MAZAMET

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 21/03/2023  
Reçu en préfecture le 21/03/2023  
Publié le 22/03/2023  
ID : 081-218101632-20230315-2023\_DEL12-DE



Séance du 15 MARS 2023

2023 / 01 / 12

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

### Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 27
REPRESENTES	: 06
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : 8 Mars 2023  
Date d'Affichage : 8 Mars 2023  
Secrétaire de Séance : Christine ROQUES

### Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, ROQUES Christine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José, MONNIER Laurent, CHABBERT Cécile, ARMERO Séverine, ESTRABAUD Josiane, PUECH Benoît, LAFONT Stéphanie, CÈNES Alexandre, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, IOUALALEN Valentin, ESTRABAUD Guy, CÈNES Frédéric.

### Etaient absents représentés :

MARTIN Michel par André AMALRIC  
ASSÉMAT Clothilde par Françoise ROUQUETTE  
CAUQUIL Fabrice par Wilfried PÉNÉLA  
CASTAGNÉ Chantal par Philippe BANCAL  
CARAGUEL Fabienne par Agnès MAUREL  
BORIES Pascale par Christophe ASSEMAT

### **OBJET : Aide à la rénovation de façades, vitrines et menuiseries**

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du 28 Juin 1985 mettant en place le système d'aide à la rénovation de façades et les délibérations du 30 Septembre 1996, du 26 Juin 1997 et 27 mars 2006, du 02 juillet 2013 et du 02 juillet 2015 qui constituaient des avenants,

VU l'avis favorable de la commission DIA/Façades pour l'ensemble des dossiers instruits depuis le dernier Conseil Municipal,

CONSIDERANT que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Aménagement de l'espace, cadre de vie, travaux, habitat, urbanisme, foncier, ruralité, environnement » du 09 mars 2023 ;

DECIDE, après en avoir délibéré, d'accorder l'aide financière indiquée ci-dessous aux personnes dont le nom suit :

Sci Le Peigne d'Or	1.300,00 €
M. Patric BOUCHE	945,00 €
Sarl « Aux Deux Blés » (Vitrine)	1.920,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>4.165,00 €</b>

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance



Christine ROQUES



Le Maire,



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture  
Et certifié exécutoire le*